

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21.11 23	U	1	300 Drs	Dr. Dernier 35 rue de Valois Maître 22-43-15-0521-11731 Tel.: 3522 MobN: 06 87 11 979 091094979

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	LM Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE 28, BIS Rue Salomon Rue de Rome Casablanca Tel 05 22 85 43 95 Tel 06 00 06 07 08 RC 318383 ICE 00217013000087	25/11/80 23	416,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Mme LOCATELLI Colette

Dermatologie - Vénérologie
Médecine Esthétique

Diplômée de la Faculté de Médecine
De BESANCON

Spécialiste des Maladies de la Peau
et du Cuir Chevelu

الدكتورة كوليت لوكاتيلي

خريجة الطب ببىزنسون - فرنسا

إختصاصية في أمراض الجلد

و الشعر و الأمراض التنازلية

طب التجميل

Casablanca le, : 24. 11. 23.

R. HUWA HAKIMA

LOCERYL 321,00



321

2app par an
sur les ogh

reeds

NYK 1% acap 39,60



All week

80

flant
dette hotel
ogh - d eod

~~PHARMACIE LMV~~
20330 Rue Salomon Angèle
Rue de Rome Casablanca
Tel: 02 22 85 43 95
Tel: 06 00 06 07 08
20217913000087

45, Rue de l'Atlas - Maârif - Casablanca - Code Postale: 20330 - Tél.: 0522 23 45 75/23 08 74 - Mobile : 06 67 77 73 77
06 67 77 73 77 - زنقة الأطلس - معاريف - الدار البيضاء-رمز البريد: 20330 - الهاتف : 0522 23 45 75/23 08 74 - المحمول : 77

E-mail : locatellicolette@yahoo.fr

- ONLINE shop 56,00

floor



15
Mme 0522 23 0874
000001162179130000874
0622 23 0874
0522 23 0874
Dr. LOCATELLI Collie Dermatologie Casablanca



لوسريل[®]

amorolfine

*VERNIS À ONGLE MÉDICAMENTEUX
USAGE TOPIQUE

5%

2,5 مل
2,5 ml

ورنيش اظافر دوائي
للاستعمال الموضعي

GALDERMA

غالديرما

Locéryl[®]

amorolfine

TIRER POUR OUVRIR
اسحب لفتح العلبة

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1,27182 Bouskoura -Maroc



6 118001 070381



امورولضين

أونيفين®

١٤٤١® ١%

التربينافين

محلول للرش
على الجلد



قارورة من
30 مل

Φ

محمد الصيدلة

التركيبية :
التيربينافين على شكل كلوريدات 1 غ
سواغات ك.ب.ك.ل 100 غ
لسواغات ذات التأثير المعروف: بروبيلين
غلوكون

LOT
PER
PPV
.....
018
AVR
56
DH
2025
00

وعي الاستعمال و المقادير :
لامثال لوصفة الطبيب
محافظة :
جب الاحتفاظ به في درجة حرارية لا
تجاوز 30 درجة مئوية
 يجب تركه في متناول الأطفال

بروت الإستعمال
مزيد من المعلومات أنظر إلى النشرة الداخلية
عن طريق الجلد
يبلغ:

AMM N°295 R2/20 DMP/NRQd

Respecter les doses prescrites
يجب احترام الجرعات المحددة

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE II

يصنع ويوزع من طرف:
معهد الصيدلة
ص.ب. 4491 - 12100 عن العوينة - المغرب
الدارالمصيدة: هيئة الصيدليات

Φ